

Commune de Sauveterre

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 16 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le seize juillet à 11 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame POUILLON Anne-Marie, Maire.

Convocation du 07 juillet 2022.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Mr BELVEZE Jean-Marc, Mr BROCARD Mathieu, Mr CAT Jean-Claude, Mr COENEN Charles, Mr DESPRATS Laurent, Mme GRIMAL Sonia, Mr GRIMAL Vincent, Mme POUILLON Anne-Marie, Mme VERDIE Christelle.

Absente : Mme FUTTERSACK Christine (a donné procuration à Mm POUILLON Anne-Marie),
Mme BELVEZE Carole,

Présents : 10

Excusée : 1

Procuration : 1

Secrétaire de séance : Mr CAT Jean-Claude

Madame le Maire remercie les membres présents et ouvre la séance à 11 h.

Lecture pour rappel de l'ordre du jour du conseil municipal du 1 juin 2022 :

- Demande de subvention pour réparation du toit du logement situé dans le presbytère de Saux auprès du Conseil Régional,
- Demande de subvention pour réparation des toits de l'église, de la sacristie et du mur-clocher de Saux auprès du Conseil Régional,
- Révisions des tarifs et des conditions de location de la salle des fêtes,
- Déplacement provisoire des enfants en classe de CP à l'école de Tréjouls pour l'année 2022-2023

Le procès-verbal du 1 juin 2022 adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Déplacement provisoire des enfants en classe de CP à l'école de SAUVETERRE vers l'école de TRÉJOULS pour l'année 2022-2023,
- Choix du mode de publicité des actes locaux pour les communes de moins de 3500 habitants,
- Acquisition d'un terrain en vue de sécuriser la sortie du cimetière de Sauveterre et de la salle des associations – Autorisation de signer l'acte définitif,

- Vente d'un lot de tuiles anciennes

DÉLIBÉRATION :

1. **Déplacement provisoire des enfants en classe de CP à l'école de SAUVETERRE vers l'école de TRÉJOULS pour l'année 2022-2023,**

La délibération est adoptée à l'unanimité :

Votants : 10 Abstention : 0 Exprimés : 10 Contre : 0 Pour : 10

2. **Choix du mode de publicité des actes locaux pour les communes de moins de 3500 habitants,**

La délibération est adoptée à l'unanimité :

Votants : 10 Abstention : 0 Exprimés : 10 Contre : 0 Pour : 10

3. **Acquisition d'un terrain en vue de sécuriser la sortie du cimetière de Sauveterre et de la salle des associations – Autorisation de signer l'acte définitif,**

Votants : 10 Abstention : 0 Exprimés : 10 Contre : 0 Pour : 10

4. **Vente d'un lot de tuiles anciennes**

Votants : 10 Abstention : 0 Exprimés : 10 Contre : 0 Pour : 10

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1. Le plan de sauvegarde de la commune doit être mis à jour, création d'un comité pour le rédiger ;
2. L'agence régionale de santé (ARS) informe sur le moustique tigre et demande un référent ;
3. A la rentrée 2022, départ de la famille BLANCHET et du petit Maël scolarisé à l'école de Sauveterre ;
4. Deux nouvelles inscriptions : Léo LHOTELIN et Hannah NACAGILABA et une prochaine pour Pâques, celle de Siméon LASVENES ;
5. Mise en place d'une garderie périscolaire le mercredi après-midi pour l'année 2022-2023 ;
6. Proposition de mettre en place une « médiathèque-ludothèque » à la salle des fêtes ;
7. Proposition de mettre en place deux journées citoyennes en lien avec le comité des fêtes pour entretenir le cimetière de Saux et celui de Sauveterre ;

8. Mr Charles COENEN se propose de faire imprimer sur plexiglas plusieurs photos aériennes du village de Sauveterre afin qu'elles soient exposées à la mairie ou à la salle des fêtes.
9. Le Syndicat Mixte du bassin de la Barguelonne et du Lendou propose de réaliser des plantations le long du ruisseau au cours du prochain hiver. Le conseil municipal n'est pas favorable car cela gênerait la visibilité routière ;
10. L'agent technique a réparé une vanne et des robinets, à voir si cela aura une incidence sur la consommation en vérifiant le compteur ;
11. Tour de table des conseillers municipaux concernant les réunions des commissions intercommunales auxquelles ils ont assisté ;
12. La commune de Sauveterre dispose de bornes à incendie dont certaines ont un très faible débit. Il faudrait peut-être envisager, avec l'accord des propriétaires des plans d'eau, l'aménagement d'aires normées pouvant accueillir les camions de pompiers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.